

Unité interdépartementale Drôme-Ardèche
3 avenue des Langories
26000 VALENCE

Valence, le 11/02/2022

Rapport de l'Inspection des installations classées

Visite d'inspection du 04/02/2022

Contexte et constats

Publié sur



Société VS PLAST

570 ZONE ARTISANALE LES SAUZETS

LIEU-DIT LA GRANDE ILE BAYARD

07340 ANDANCE

Références : 20220210-RAP-DAEN0124

1) Contexte

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 04/02/2022 dans l'établissement VS PLAST implanté 570 ZONE ARTISANALE LES SAUZETS – LIEU-DIT LA GRANDE ILE BAYARD – 07340 ANDANCE. L'inspection a été annoncée le 01/02/2022. Cette partie « Contexte et constats » est publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>).

Action nationale triennale post-Lubrizol – Seveso et effets dominos – bande de 100 m.
Cette action vise à renforcer le contrôle des installations bordant les sites Seveso afin de vérifier l'absence d'effets dominos.

Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :

- VS PLAST
- 570 ZONE ARTISANALE LES SAUZETS – LIEU-DIT LA GRANDE ILE BAYARD – 07340 ANDANCE
- Code AIOT dans GUN : 0100001665
- Régime : déclaration avec contrôle périodique
- Statut Seveso : Non Seveso

L'activité du site consiste en la collecte, le nettoyage puis soit le réemploi, soit le broyage de petits contenants plastiques du secteur industriel afin de faire des paillettes de plastique à destination du recyclage. L'activité du site a débuté en janvier 2022.

Les thèmes de visite retenus sont les suivants :

- situation administrative
- recensement des potentiels de dangers

2) Constats

2-1) Introduction

Le respect de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement relève de la responsabilité de l'exploitant. Le contrôle des prescriptions réalisé ne se veut pas exhaustif, mais centré sur les principaux enjeux recensés et à ce titre, ne constitue pas un examen de conformité de l'administration à l'ensemble des dispositions qui sont applicables à l'exploitant. Les constats relevés par l'inspection des installations classées portent sur les installations dans leur état au moment du contrôle.

A chaque point de contrôle est associée une fiche de constat qui comprend notamment les informations suivantes :

- le nom donné au point de contrôle
- la référence réglementaire de la prescription contrôlée
- si le point de contrôle est la suite d'un contrôle antérieur, les suites retenues lors de la précédente visite
- la prescription contrôlée
- à l'issue du contrôle :
 - le constat établi par l'inspection des installations classées
 - les observations éventuelles
 - le type de suites proposées (voir ci-dessous)
 - le cas échéant la proposition de suites de l'inspection des installations classées à monsieur le préfet ; il peut par exemple s'agir d'une lettre de suite préfectorale, d'une mise en demeure, d'une sanction, d'une levée de suspension,...

Il existe trois types de suites :

- « avec suites administratives » : les non-conformités relevées conduisent à proposer à monsieur le préfet, conformément aux articles L.171-7 et L.171-8 du code de l'environnement, des suites administratives. Dans certains cas, des prescriptions complémentaires peuvent aussi être proposées
- « susceptible de suites administratives » : lorsqu'il n'est pas possible en fin d'inspection de statuer sur la conformité, ou pour des faits n'engageant pas la sécurité et dont le retour à la conformité peut être rapide, l'exploitant doit transmettre à l'inspection des installations classées dans un délai court les justificatifs de conformité. Dans le cas contraire, il sera proposé à monsieur le préfet, conformément aux articles L.171-7 et L.171-8 du code de l'environnement, des suites administratives.
- « sans suite administrative ».

2-2) Bilan synthétique des fiches de constats

Les fiches de constats disponibles en partie 2-4 fournissent les informations de façon exhaustive pour chaque point de contrôle. Leur synthèse est la suivante :

Les fiches de constats suivantes ne font pas l'objet de propositions de suites administratives :

Nom du point de contrôle	Référence réglementaire
Situation administrative	Code de l'environnement, annexe à l'article R. 511-9
Potentiels de dangers	/

2-3) Ce qu'il faut retenir des fiches de constats

Le situation administrative du site est conforme à son exploitation. Aucun potentiel de dangers pour le site Brenntag n'est recensé.

2-4) Fiches de constats

Nom du point de contrôle : Situation administrative

Référence réglementaire : Code de l'environnement, annexe à l'article R. 511-9
Prescription contrôlée : 2663-2-b (D) : stockage de plastiques – 3000 m ³ 2718- (DC) : transit, regroupement de déchets dangereux – 0,980 t 2791-2 (DC) : traitement de déchets non dangereux – 9,5 t/j 2795-2 (DC) : lavage de fûts, conteneurs
Constats : L'exploitant a transmis un état des stocks du jour : 2663-2 : 1614 m ³ 2718 : 160 kg soit 0,16 t 2791 : Une installation de broyage de bidons/GRV plastique est présente. 2795 : Plusieurs postes de lavage manuels avec jet sous pression de contenants sont présents – 12 m ³ d'eau de procédés (eaux sales) sont présents sur site.
Type de suites proposées : Sans suite

Nom du point de contrôle : Potentiels de dangers

Référence réglementaire : /
Prescription contrôlée : Recensement des potentiels de dangers à proximité du site SEVESO seuil bas de la société BRENNTAG.
Constats : Les stockages de petits contenants plastiques sont majoritairement stockés au Sud du site en extérieur (650 m ³) et sont situés à environ 70 m des stockages de liquides inflammables de la société Brenntag. 350 m ³ de matières plastiques sont stockées dans la partie Nord du bâtiment. Le bâtiment Nord est situé à environ 50 m des stockages de liquides inflammables de la société Brenntag. Cette distance d'éloignement permet de se prémunir contre le risque de propagation d'un incendie par effet dominos. La partie Sud du bâtiment comporte environ 350 m ³ de bidons plastiques stockés sur une faible hauteur. Il est situé à environ 60 m des stockages de liquides inflammables de la société Brenntag. Le bâtiment n'a pas de dispositions constructives particulières (pas de murs coupe-feu notamment). L'entrée la plus proche de la société Brenntag est complètement exempte de matières combustibles. Un petit stockage de 60 bouteilles de 13 kg de propane est présent sur la partie Ouest du site, à environ 110 des stockages de liquides inflammables de la société Brenntag. Aucun potentiel de dangers susceptible d'avoir des effets dominos sur la société BRENNTAG n'a été identifié.
Type de suites proposées : Sans suite